

LE CHÔMAGE—LE CAS DES OUVRIERS SANS TRAVAIL
DEPUIS PLUS DE SIX MOIS

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Étant donné que les chiffres parus aujourd'hui indiquent que 106,000 Canadiens, ou environ 25 p. 100 du nombre total des chômeurs, cherchent du travail depuis plus de six mois, le premier ministre envisage-t-il des programmes spéciaux ou des modifications aux lois qui feraient appel à une collaboration étroite avec les provinces et les municipalités afin de soulager ces Canadiens et leurs familles des énormes difficultés qu'ils prouvent?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne connais pas les chiffres par cœur, mais le député, je crois, parle du noyau de chômeurs de longue date dont le nombre, sauf erreur, a diminué sensiblement au cours du dernier mois.

M. Lundrigan: Pour faire suite à cette réponse . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je propose au député de laisser la parole aux autres qui ont des questions supplémentaires à poser sur ce sujet.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: Le député invoqué le Règlement.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement. Je n'ai pas réclamé du premier ministre les détails des statistiques. Je lui ai demandé s'il avait créé des programmes destinés à soulager les 106,000 Canadiens en chômage depuis plus de six mois. Pourrait-il consacrer un instant à cette grave question?

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—LES SUBVENTIONS ET
LES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX ACCORDÉS AUX FILIALES
DE MAISONS ÉTRANGÈRES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Étant donné le niveau élevé de chômage sans précédent des dernières semaines, le premier ministre peut-il indiquer si le gouvernement prendra maintenant des mesures pour réduire les subventions importantes accordées aux industries étrangères d'exploitation de ressources?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): On aurait pu faire précéder la question d'une proposition exprimant tout le contraire—«Étant donné le nombre sans précédent de personnes employées au mois d'août, le plus élevé jusqu'ici . . .». Cela prouve simplement qu'on peut invoquer les statistiques pour prouver des choses exactement contraires.

M. Nystrom: Puis-je demander, alors, si le gouvernement envisage des mesures pour stimuler l'industrie de fabrication au pays même—pour intensifier la transformation des matières premières au Canada?

Le très hon. M. Trudeau: Mais le ministre chargé de l'industrie a prononcé plusieurs discours à ce sujet . . .

Une voix: Les discours ne suffisent pas.

Le très hon. M. Trudeau: . . . et je suis certain qu'il se fera un plaisir d'en faire parvenir le texte au député, pour indiquer par quels moyens effectivement nous stimulons l'industrie de fabrication.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donnera la parole au député d'Edmonton-Centre puis, en toute justice à mon avis, au député de Bellechasse.

LE CHÔMAGE—DEMANDE DE DÉPÔT DU MÉMOIRE DU
MAIRE DE CORNWALL

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Verrait-il quelque inconvénient à déposer le mémoire sur le chômage que lui a soumis le maire de Cornwall au cours de la fin de semaine? Cela nous serait fort utile en ce moment, j'en suis sûr.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je sais que le mémoire est un document public. Si le député en veut une copie, je la lui ferai parvenir. C'est un document de trois ou quatre pages et je ne vois aucun précédent qui m'incite à le déposer à la Chambre; toutefois, si les députés manifestent le désir unanime de le faire déposer, je suis sûr que M. l'Orateur ne s'y opposera pas.

* * *

● (2.50 p.m.)

L'INDUSTRIE

LES PRODUITS TEXTILES—MESURES EN VUE D'EN
CONTRÔLER L'IMPORTATION ET LE DUMPING

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Étant donné que la concurrence étrangère devient de plus en plus forte dans le secteur du tricotage de fils texturisés et que cela constitue une menace sérieuse pour les industries canadiennes, le gouvernement entend-il prendre des mesures de contrôle au sujet de ces importations pour protéger les industries canadiennes?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, nous avons une politique relative aux produits textiles, et un certain nombre de secteurs de l'industrie textile ont été soumis à la Commission jusqu'à maintenant. Nous avons eu un rapport de la Commission sur les filés de coton qui a conduit à des décisions, je pense, importantes. Le gouvernement étudie actuellement un rapport de la Commission sur les chemises. J'espère faire des annonces très prochainement à ce sujet.

Un autre sujet, celui des chandails, et un quatrième, celui des fils acryliques, sont présentement à l'étude. Alors, la Commission du textile et du vêtement est très active, et les recommandations viennent de façon très régulière.

Si le secteur indiqué par mon honorable ami en est un qui nécessite une référence à la Commission, nous agirons en conséquence.

M. Lambert (Bellechasse): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Considérant que les fabricants de produits textiles qui exportaient leurs marchandises vers les États-Unis cherchent davantage à les vendre maintenant au Canada et que cela devient un genre de dumping, le gouvernement prendra-t-il des mesures efficaces pour prévenir un tel dumping?